



GTN Matériel Traction

Union Fédérale des Cadres et agents de Maîtrise CGT Cheminots

Ecole 7 axes

La direction Matériel a mis en place depuis quelques mois une formation dite « 7 axes ». Cette dernière est présentée comme un « plus » pour le dirigeant. Elle doit permettre un échange entre eux, une mise en commun de bonnes pratiques, un enrichissement des compétences,... Cela paraît valorisant. Et pourtant !

Tout d'abord, il faut savoir que ces stages ont des amplitudes horaires qui vont bien au-delà des journées de travail prévues au RH077. La Direction reconnaît d'ailleurs des amplitudes de 13h. En effet, aux séances matinée/après-midi, s'ajoute une partie soirée.

La direction se défend en précisant que ces soirées sont facultatives, et que d'ailleurs l'ensemble du dispositif n'est pas obligatoire. Pour autant, lorsque vient l'heure de l'inscription, le message adressé au dirigeant est très clair. Il lui est signifié qu'il est dans son intérêt d'y participer !

Ensuite, il faut aussi savoir que l'aspect « échange et partage » entre DPX des « bonnes pratiques » n'est qu'une façade ! En fait, il s'agit de faire passer le message de l'entreprise, le projet industriel, avec en prime la nécessaire adhésion totale à ses objectifs. Inutile de préciser que l'adhésion ne doit pas être que de principe puisqu'elle s'accompagne d'engagements réels.

Si pour le GTN, renforcer le professionnalisme des dirigeants par des formations techniques ou managériales est nécessaire, nous ne pouvons cautionner un tel dispositif qui usurpe le nom de « formation ». C'est une sorte de séminaire avec pour objectif une soumission totale à la politique libérale menée dans l'entreprise.

En clair, c'est une piqûre, et quelle piqûre !

Cette imposture ne s'arrête pas là ! En effet, ces « formations » sont décomptées du crédit DIF des participants. De plus, nombreux sont ceux qui ne l'ont appris qu'après leur retour en établissement (ce stage se déroulant toujours dans un autre établissement).

Pour l'UFCM-CGT, il n'y a aucun acquis professionnel pour le salarié à l'issue de cette semaine. On lui demande au contraire de renoncer à toute analyse personnelle. Les objectifs de ce dispositif sont : « impulser de nouvelles pratiques » et « mobiliser tous les personnels » (art. 5 du CdC). On peut aussi lire que ce parcours « concourt à une structuration nouvelle, profonde, longue des mentalités », à « faire bouger durablement des valeurs, des principes, des croyances », à acquérir « un état d'esprit ». Il s'agit clairement d'un « catéchisme » et on comprend pourquoi la direction a présenté ce stage comme facultatif.

Quant à le décompter du DIF, c'est un détournement manifeste de l'esprit de ce droit.

Le droit individuel à la formation, comme son nom l'indique est un droit du salarié.

Et en bonus, voici le volet économique : le coût moyen pour une année (le dispositif dure trois ans) est évalué par l'entreprise à près de 2M€. Demain on vous refusera vos formations professionnelles par manque de budget. Pour organiser des séminaires, on le constate, la direction trouve toujours les budgets.

Pour l'UFCM-CGT, Elle doit le retirer du SPF et travailler à ce que la formation professionnelle retrouve toute sa place.

Le DIF doit demeurer à la disposition des salariés.

NON aux dépenses inutiles et aux séminaires imposés !
OUI à une vraie formation métier de qualité pour tous les dirigeants !
NON à la retenue sur le DIF des séminaires de la direction !
OUI au « Droit Individuel à la Formation » pour tous !

Montreuil, le 10 mai 2007